



En Vie²

**TRANSFORMER POSITIVEMENT LE RETOUR EN EMPLOI
APRÈS UNE LONGUE ABSENCE POUR RÉVÉLER
SON EXPRESSION PROFESSIONNELLE**

SYNCHRONICITÉS
COACHING - CONSEIL - FORMATION

du Sens au Changement

NOTRE APPROCHE

En matière de performance, quel que soit le degré d'efficacité du fonctionnement d'une organisation, le facteur humain fait toujours la différence.

Reprendre « sa » place, renouer de manière directe et entière avec les fonctions, les responsabilités et le rythme de travail « d'avant » est une étape fondamentale pour le collaborateur et son organisation professionnelle.

La réintégration professionnelle présente des enjeux d'adaptation et de repositionnement.

L'épreuve a changé la donne, laissé des traces voire des séquelles.

L'expérience a aussi révélé des capacités et des compétences, autant d'atouts de résilience et de transformation.

L'environnement professionnel a également évolué. Les anciens repères sont caducs et les retrouvailles avec le travail complexes.

Dans ce contexte, comment procéder pour que ce retour soit bel et bien positif, tant sur le plan personnel que professionnel pour l'individu et son organisation ?

*Comment mes collègues vont-ils m'accueillir ?
Suis-je encore capable d'exercer mon métier comme avant ?
En ai-je encore envie ?
Et si j'en profitais pour évoluer ?*

VOTRE REPRISE

Reprendre le travail après une longue absence se prépare et s'accompagne.

Durant votre arrêt de travail, une visite de pré-reprise, facultative, peut être faite à votre initiative.

Cette visite, de droit si la durée de votre arrêt de travail excède 90 jours, permet d'échanger sur votre situation et de préparer votre retour dans l'emploi, notamment des mesures d'adaptation de votre poste et/ou de votre temps de travail.

Le médecin du travail peut également préconiser des formations professionnelles en vue de faciliter votre reclassement ou votre réorientation professionnelle.



VOTRE ACCOMPAGNEMENT

Centré sur la personne et son projet professionnel, le dispositif complet en deux axes vous permet d'amorcer un nouveau cap professionnel tout en restant attentif à votre santé.

D'une durée totale de 30 heures réparties sur 3 mois environ, l'accompagnement, adapté à votre rythme de reprise de travail, vous permet de redéfinir et de valider votre projet professionnel.

VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

20 heures sont consacrées à votre projet professionnel pour vous repositionner au sein de votre organisation actuelle ou en dehors.

- Inventaire de vos ressources professionnelles ;
- Identification de vos motivations ;
- Valorisation de vos compétences ;
- Identification du projet et plan d'actions.

Le cadre de référence de cet axe repose sur les outils du bilan de compétences et du coaching, à raison de 10 séances de 2 heures.

VOUS !

10 heures sont dévolues à un accompagnement spécifique « à la carte » auprès d'un réseau spécialisé pour assurer la meilleure qualité de reprise possible.

Naturopathie, shiatsu, sport adapté, sophrologie, yoga, médiation artistique...

Les séances sont programmées en fonction de vos besoins et conformément à d'éventuelles prescriptions médicales.

SYNCHRONICITES
COACHING - CONSEIL - FORMATION

du Sens au Changement

SYNCHRONICITÉS
COACHING - CONSEIL - FORMATION

du Sens au Changement

QUI SOMMES-NOUS ?

SynchroniCités propose de transcender l'épreuve d'un changement avec la conviction que les transitions donnent des atouts, des opportunités, des projets professionnels à réaliser ensemble dans l'épanouissement.

Pour porter cette ambition, SynchroniCités fédère **un réseau d'experts en conseil, coaches certifiés HEC et thérapeutes**, d'horizons divers (RH, bilan de compétences, shiatsu, sports adaptés, médiation culturelle...) ayant à cœur d'apporter leurs savoir-faire aux acteurs qui façonnent la Cité.

« Les transitions sont une opportunité de progrès et de richesse individuelle et collective »

Par des **méthodes d'intervention innovantes et réalisées sur-mesure**, nous accompagnons la personne, le projet et l'organisation, dans la réalisation de leurs objectifs tout en veillant à leur intégrité et au climat professionnel.

SynchroniCités organise par ailleurs **Le Prix de la Résilience Professionnelle** pour valoriser les projets issus de cette transformation et identifier les atouts de résilience de l'entreprise.



Pour en savoir + : contact@synchronicites-conseil.com

Patricia Ferré - 06 80 32 19 98

Wilfrid Cailleux - 06 64 09 51 71

www.synchronicites-conseil.com

SynchroniCités - 4, rue du Foyer - 69100 VILLEURBANNE
SASU au capital de 2 500 € - RCS de Lyon - N° SIRET 809 354 608 000 22